

Note à destination des médias

Hantavirus : les scientifiques de l'université de Bordeaux apportent leur expertise

Bordeaux, le 20 mai 2026

Alors que les résurgences épidémiques continuent de mobiliser les autorités sanitaires internationales et de susciter des interrogations sur les risques de propagation, les scientifiques de l'université de Bordeaux peuvent apporter un éclairage rigoureux sur les enjeux liés aux maladies infectieuses émergentes, à la surveillance épidémiologique et à la réponse en santé globale.

• **Virologie et virus émergents**

[Marie-Line Andreola](#), directrice de recherche CNRS en biochimie et virologie et directrice adjointe au laboratoire Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (CNRS et université de Bordeaux), est également responsable du [laboratoire L3 de l'université](#). Elle est spécialiste des virus à ARN pathogènes et des mécanismes de réplication virale. Ses travaux portent notamment sur les interactions entre virus et cellules hôtes ainsi que sur les stratégies antivirales contre les virus émergents.

Son expertise permet d'expliquer comment les virus émergent, se transmettent et évoluent, mais aussi d'éclairer les enjeux scientifiques liés à la surveillance des agents infectieux émergents comme les hantavirus, aux capacités de diagnostic ou au développement de traitements antiviraux.

Contact : marie-line.andreola@u-bordeaux.fr

• **Santé publique, modélisation et dynamique des infections**

[Mélanie Prague](#), chercheuse en biostatistique au centre Inria de l'université de Bordeaux, est spécialiste des maladies infectieuses, de la modélisation des dynamiques virales et de l'aide à la décision en santé publique.

Ses travaux permettent d'éclairer la manière dont les scientifiques modélisent la propagation des infections, évaluent les risques sanitaires et construisent des outils d'aide à la décision en cas d'émergence infectieuse.

Contact : melanie.prague@inria.fr

• **Droit de la santé et gestion des crises sanitaires**

[Cécile Castaing](#) est professeure de droit public à l'université de Bordeaux, co-responsable du master Droit de la santé et spécialiste du droit de la santé publique et des pouvoirs publics en situation de crise sanitaire. Ses travaux portent notamment sur les dispositifs juridiques de gestion des menaces sanitaires graves, les mesures de police sanitaire, les libertés publiques et l'encadrement juridique des politiques de santé.

Son expertise permet d'éclairer le cadre légal mobilisable face aux épidémies émergentes, les

évolutions du Code de la santé publique depuis la pandémie de Covid-19, les mécanismes de quarantaine et d'isolement, ainsi que les conditions juridiques permettant à l'État de prendre des mesures exceptionnelles en matière de santé publique. Elle peut également analyser les équilibres entre protection sanitaire, contrôle juridictionnel et respect des libertés individuelles.

Contact : cecile.castaing@u-bordeaux.fr

Contact presse :

Sophie Serhani

Attachée de presse

sophie.serhani@u-bordeaux.fr

06 77 74 38 87